

LE FANTASQUE.

N. AUBIN, Rédacteur,
W. H. ROWEN, Imprimeur,

PROPRIÉTAIRES.

No. 2, Rue Grant, St. Roch.
No. 7, Ruedes Prairies, St. Roch.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie au N^o 2, Rue Grant, St. Roch, deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. La feuille du Lundi contient 8 pages et se vend quatre sous; celle du Jeudi en a 4 et se vend deux sous. L'abonnement est de un shelling par mois, ou dix shellings par année, payable d'avance. On peut souscrire pour autant de mois que l'on veut. Les frais de poste se monteront de six shellings par année. On n'enverra pas le journal à la campagne pour moins de six mois.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux.



DEPOTS.

On trouve le *Fantasque* au Bureau du Journal, chez M. E. GINGRAS, marché de la Haute-Ville, et chez M. ANT. MARTE Basse-Ville.

AGENTS.

Montréal. — Chez M. IGNACE BOUCHER, Rue Ste. Thérèse, où l'on reçoit des souscriptions.

Trois Rivières. — Chez M. OLIVIER BUREAU, Etud. en Droit.

Les personnes qui désirent s'occuper de l'agence du *Fantasque* dans les campagnes sont priées de nous le faire savoir.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 3.

Québec, 18 Janvier, 1841.

No. 15.

MELANGES.

LE LION ET LE RENARD.

(Fable.)

Un sujet du lion contre sa majesté.

Certain jour s'étant révolté.

Se cachait, résolu de ne jamais se rendre.

En vain mille espions furtaient dans les bois;

Aucun ne pouvoit le surprendre.

A son prince, un renard propose de le vendre:

« Celui qui met, dit-il, vos limiers aux abois

Des amis constamment se montra le modèle

En plus d'une rencontre il fut mon bienfaiteur

Je le livre, pourtant, pour vous prouver mon zèle

Et mériter votre faveur.